



Rapport d'activité 2020

SOS MEDITERRANEE Suisse

SOMMAIRE

PRÉSENTATION.....4

Présentation de SOS MEDITERRANEE
Cadre légal de nos opérations

L'ANNÉE EN MER.....6

La situation en Méditerranée centrale
L'année 2020 de SOS MEDITERRANEE

L'ANNÉE À TERRE.....8

Mobilisation citoyenne
Communication
Plaidoyer

BILAN FINANCIER.....11

ANNEXES

Annexe 1 : Biographie des membres du comité
Annexe 2 : Partenaires 2020
Annexe 3 : Certification des comptes



LE MOT DU PRÉSIDENT

2020 a été une année pleine de surprises, notamment pour le modèle opérationnel de SOS MEDITERRANEE. Nous avons dû relever deux défis bien particuliers. Le premier, comme pour tout le monde, a été celui de la gestion des enjeux que représente la COVID-19. Cette pandémie a notamment obligé nos équipes à bord à appliquer des procédures strictes pour limiter les risques de propagation du virus. Nos équipes à terre, tant dans les opérations que dans les associations nationales, ont dû gérer le travail à distance tout en restant motivées et en veillant à ce que tout continue à bien se dérouler.

Le deuxième enjeu a été d'un autre ordre. Les autorités nationales italiennes ont décidé de renforcer les réglementations applicables aux navires tels que l'Ocean Viking afin de renforcer les procédures et les équipements de sécurité. SOS MEDITERRANEE s'est pliée à cette nouvelle interprétation. Cela a impliqué une longue période pour mettre en place de nouveaux certificats pour le navire et faire divers travaux d'adaptation à bord.

Alors que la situation de pandémie est loin d'être terminée, SOS MEDITERRANEE est incroyablement fière d'avoir enfin reçu la certification finale des autorités compétentes pour pouvoir reprendre la mer et continuer notre mission principale, celle de sauver des vies en mer. Les différentes équipes doivent être félicitées pour leurs efforts.

Nous allons maintenant affronter le nouveau contexte et sommes prêts à relever les défis qui nous attendent avec une équipe incroyablement motivée et dévouée. Notre objectif est de soutenir le modèle opérationnel dont nous sommes extrêmement fiers et d'assurer une bonne communication sur la situation désastreuse des personnes incroyablement vulnérables que nous cherchons à aider. Venant moi-même du milieu maritime, il n'y a rien de plus sacré dans cette communauté que de sauver des vies en mer.

Richard Watts, décembre 2020





SOS MEDITERRANEE

SOS MEDITERRANEE est une association humanitaire civile de sauvetage en mer. Elle a été créée en 2015 par des citoyennes et des citoyens désireuses et désireux de se mobiliser pour apporter une réponse au drame qui se joue en Méditerranée. Depuis 2014, plus de 21 000 personnes y ont sombré¹. Ce chiffre ne prend pas en compte les milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont perdu la vie sans témoin, victimes de ces naufrages dits invisibles, échappant à toute statistique.

Comme réponse, l'association a affrété un navire-ambulance (l'Aquarius de février 2016 à décembre 2018, puis l'Ocean Viking depuis juillet 2019), recruté une équipe de marins-sauveteur.euse.s, une équipe médicale, et apporte une réponse professionnelle et humaine au drame qui se joue en mer.

L'objectif de SOS MEDITERRANEE est de porter secours au plus grand nombre de personnes. Pour ce faire, 3 éléments sont au cœur de notre mission :



Le **sauvetage** est le processus qui consiste à faire venir une personne d'un lieu dangereux, une embarcation en détresse dans notre cas, à un lieu sûr.



Une fois que les rescapé.e.s ont été secouru.e.s et amené.e.s sur l'Ocean Viking, le deuxième objectif est de les **protéger** jusqu'à leur arrivée dans un lieu sûr. Cette protection a lieu pendant la phase de transit et doit se faire dans le respect, en visant à restaurer la dignité par des actions simples telles que de fournir de la nourriture et des soins, écouter, et être présent.e.s.



Le troisième élément de la mission consiste à **témoigner** et à expliquer ce que nous avons vu et entendu. L'objectif est d'interpeller et de sensibiliser la société civile, les médias et les dirigeant.e.s politiques à prendre des mesures pour mettre fin à la crise humanitaire en cours et ainsi prévenir d'autres décès en mer.



Depuis le début de nos opérations :
271 opérations de sauvetage
31 799 personnes secourues

¹. IOM : <https://missingmigrants.iom.int/region/mediterranean>

CADRE LÉGAL DE NOS OPÉRATIONS

Droit maritime et droit international

Les opérations de recherche et de sauvetage dans les eaux internationales s'inscrivent dans un cadre légal précis et une longue tradition maritime. SOS MEDITERRANEE a lancé sa mission de recherche et de sauvetage en Méditerranée centrale en 2016. Elle s'appuie sur l'obligation légale de prêter assistance à toute personne trouvée en péril en mer et de la débarquer dans un lieu sûr.

Conventions internationales définissant les obligations de secours en mer :

- Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer - SOLAS (1974)
- Convention sur la recherche et le sauvetage maritime - SAR (1979)
- Convention des Nations unies sur le droit de la mer – UNCLOS (1982)
- Directives sur le traitement des personnes secourues en mer - Résolution IMO MSC.167(78) (2004)

Toutes les actions menées par SOS MEDITERRANEE s'inscrivent dans le cadre légal des opérations de sauvetage et respectent le droit maritime international et ses principes :

- **Obligation de prêter assistance** : les capitaines et les Etats ont l'obligation de prêter assistance sans délai à quiconque est en détresse en mer¹.
- **Indépendamment de la nationalité, du statut ou des circonstances** : l'obligation de porter assistance s'applique quels que soient la nationalité et le statut des personnes en détresse, ou les circonstances dans lesquelles elles sont trouvées².
- **Humanité** : à bord du navire, après un sauvetage, la dignité des survivants doit être respectée³ et leurs besoins immédiats satisfaits⁴.
- **Débarquement rapide** : les survivants doivent être débarqués dans un lieu où leur sécurité n'est plus menacée⁵, dès que raisonnablement possible⁶, et avec une déviation minimum par rapport au parcours initialement prévu par le navire⁷.
- **Lieu sûr** : "endroit où les opérations de sauvetage sont considérées comme terminées. C'est aussi un lieu où la vie des survivants n'est plus menacée et où leurs besoins élémentaires peuvent être satisfaits (nourriture, abri et soins médicaux (...))"⁸.
- **Liberté de navigation en haute mer** : les navires de chaque Etat ont le droit de naviguer en haute mer⁹.

¹UNCLOS Art. 98, SOLAS, Chapitre V, Règ.33-1, Directive IMO MSC.167(78), Convention internationale sur l'assistance, Art. 10(1).

²SOLAS, Chapitre V, Règ. 33.

³Règlement de l'UE n° 656/2014, Art. 6.

⁴Directive IMO MSC.167(78), 5.1.2.

⁵Directive IMO MSC.167(78), 5.1.6, Convention SAR 1.3.2.

⁶SOLAS, Chapitre V, Règ. 33-4.

⁷Directive IMO MSC.167(78), 2.4, SOLAS, Chapitre V, Règ. 33.

⁸Annexe de la Convention SAR, 1.3.2.

⁹UNCLOS, Art. 87.

L'ANNÉE EN MER



Isabelle Serro / SOS MEDITERRANEE

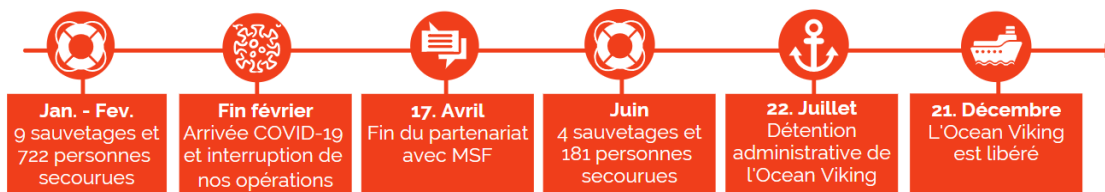
LA SITUATION EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

En 2020, le nombre de morts en mer Méditerranée centrale a encore baissé, pour atteindre son plus bas niveau depuis 2014. Malgré ce chiffre, les naufrages se poursuivent avec, en 2020, 1366 noyé.e.s en mer Méditerranée¹, dont 977 en Méditerranée centrale. Il ne s'agit là que des morts recensés et il est à craindre que les chiffres réels soient bien plus importants, beaucoup d'embarcations prenant la mer sans qu'on le sache. Ce chiffre est à mettre en rapport avec un nombre toujours plus élevé d'interceptions par les garde-côtes libyens. En effet, plus de 11 000 personnes en détresse ont été interceptées² et ramenées de force dans ce pays toujours en proie à la guerre. Selon l'UNHCR, 1,3 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire en Libye.

C'est dans ce contexte général extrêmement difficile pour les droits humains et le droit maritime que la pandémie de COVID-19 s'est déclarée. Les frontières européennes ont été fermées le 18 mars. Les 7 et 8 avril, l'Italie et Malte ont de plus annoncé qu'ils ne pouvaient plus être considérés comme lieux de débarquement sûrs en raison de la pandémie.

Tout le secteur maritime en a été extrêmement bouleversé, et les exemples de personnes bloquées à bord de bateaux (de croisière, commerciaux, de sauvetage, etc.) se sont multipliés. Malgré ces fermetures et événements extraordinaires et afin de permettre des quarantaines aux personnes secourues en mer, les gouvernements ont affrété plusieurs ferries privés.

Pour couronner cette année encore noire pour le sauvetage en mer, l'Italie a réinterprété les réglementations applicables aux navires tels que l'Ocean Viking afin de renforcer les procédures et les équipements de sécurité. Durant plusieurs semaines, aucun navire de recherche et de sauvetage ne patrouillait sur la voie maritime la plus meurtrière au monde. Les départs ne se sont pas pour autant raréfiés, seul le taux de mortalité a augmenté. Selon le UNHCR, dans les premiers mois de l'année 2020, les tentatives de départ par la mer ont augmenté de 300%.³



1. IOM : <https://missingmigrants.iom.int/region/mediterranean>

2. IOM : <https://www.iom.int/countries/libya>

3. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/libye-trois-migrants-abattus-dans-un-point-de-debarquement-20200728>

L'ANNÉE 2020 DE SOS MEDITERRANEE

L'année 2020 a débuté avec un premier sauvetage le 17 janvier. Cette opération a permis de mettre à l'abri 39 personnes qui ont pu être débarquées quatre jours plus tard à Pozzallo (Italie). Ce même mois, cinq sauvetages se sont enchaînés entre le 24 et le 27 janvier, qui ont permis de porter secours à 407 personnes, toutes débarquées à Taranto (Italie) le 29 janvier.

Après une escale de deux semaines à Marseille, l'Ocean Viking est reparti en direction de la zone de recherche et de sauvetage au large des côtes libyennes. A peine sur place, nos équipes ont procédé à trois sauvetages (18 et 19 février) portant secours à 276 personnes. Ces survivant.e.s ont pu être débarqué.e.s à Pozzallo (Italie) le 23 février. L'Ocean Viking et son équipage ont alors été mis en quarantaine pendant 14 jours.

Durant cette quarantaine, il nous est apparu évident que l'arrivée de la COVID-19 en Europe, ses conséquences sur le secteur maritime et les réponses imprévisibles des Etats européens face à cette pandémie allaient affecter gravement nos opérations et qu'il était important de prendre le temps de réfléchir aux différentes implications pour notre activité et de s'adapter à cette situation inédite. Nous sommes repartis en direction de Marseille, afin d'évaluer la situation de manière plus précise.

Après une analyse de risques poussée, nous avons dû nous résoudre à ne pas reprendre immédiatement la mer, les besoins essentiels pour la sécurité des personnes secourues et de nos équipes n'étant pas assurés. Notre partenaire médical, Médecins Sans Frontières (MSF), souhaitait quant à lui reprendre la mer au plus vite, au risque d'une confrontation avec les Etats. Ces divergences sur la manière d'aborder la reprise des activités ont conduit MSF à nous informer le 17 avril de son retrait du partenariat.

Nos équipes ont alors travaillé à la reprise des opérations pour qu'elles soient menées en toute sécurité et de manière responsable dans ce contexte de crise sanitaire. La partie médicale a été intégrée par SOS MEDITERRANEE, notre équipage a débuté une quarantaine et le 22 juin, l'Ocean Viking a enfin repris sa mission de recherche et de sauvetage, menant à bien deux sauvetages le 25 juin, mettant en sécurité 118 personnes. Cinq jours plus tard, alors que nous étions toujours en attente d'un port de débarquement, nos équipes de marins-sauveteur.euse.s ont conduit deux autres sauvetages, portant secours à 63 personnes.

Après le débarquement et une nouvelle quarantaine pour nos équipes, nous avons été soumis à un contrôle au terme duquel les autorités italiennes ont décidé de mettre l'Ocean Viking en détention administrative. Après 5 mois de travaux et de mise en conformité à cette nouvelle interprétation italienne, l'Ocean Viking a été libéré le 21 décembre et a obtenu les certificats nécessaires qui devraient nous assurer une présence continue en mer.



EN 2020

13 opérations

903 personnes secourues

Dont 85 femmes & 260 mineurs

L'ANNÉE À TERRE

 Annina Diethelm

MOBILISATION CITOYENNE

Une année sous le signe de la COVID-19

L'impact le plus important de la pandémie mondiale sur l'association a sans aucun doute été sur la mobilisation citoyenne : beaucoup d'événements ont été annulés et il a fallu faire preuve de beaucoup de créativité pour maintenir motivé.e.s et engagé.e.s nos bénévoles. L'ouverture prévue de cinq nouvelles antennes bénévoles n'a pas été possible. Bâle fait figure d'heureuse exception, avec une antenne fraîchement fondée. Tout a été fait pour proposer des actions créatives, informatives et «Covid compatibles». Malgré beaucoup d'efforts des bénévoles engagé.e.s, la chute des revenus liés aux événements est importante.

63 événements



- conférences, ventes aux enchères, formations, exposition photos, concerts, marchés, etc.
- 20 événements annulés
- 6 événements convertis en événements en ligne

38'851 personnes sensibilisées



- Directement: 4'451 (échanges, possibilité de poser des questions)
- Indirectement: 34'400 (teaser au cinéma, expo photo, etc.)
- 394 élèves dans 26 classes

Un immense soutien

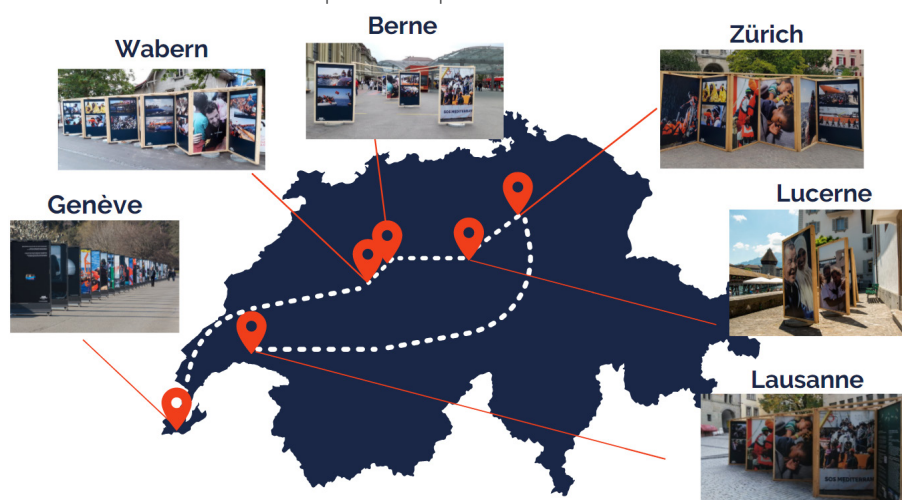


- 7 antennes, 165 bénévoles et 440 membres
- Plus de CHF 55'000.- récoltés durant des événements
- 6 partenariats : Théâtre Poche, Festival Black Movie, La Barje, Festival de la Bâtie, l'Orangerie, Visions du Réel

Cette année de mobilisation citoyenne a été marquée par plusieurs moments forts, donc voici les principaux :

- La campagne de mobilisation #TousSauveteurs qui devait comporter de nombreux événements européens, a été transformé en #TousSauveuteurs 2.0 : Des concerts en ligne, une pétition et une photo-pétition sont venus s'ajouter aux quelques événements passés entre les gouttes de cette année sombre pour les rassemblements.
- Projection simultanée européenne du documentaire primé de Madeleine Leroyer, #387 le 3 octobre, jour de commémoration du naufrage de Lampedusa. Ce film a été diffusé dans 34 villes en Europe dont 8 en Suisse avec une discussion menée par les bénévoles à la suite de la projection.
- Une exceptionnelle vente aux enchères d'œuvres d'art organisée par l'antenne de Neuchâtel a permis de récolter 20'000CHF (en présence du Président du conseil communal de la Ville)

- L'itinérance de notre grande exposition de photos de Genève à Berne, de Wabern à Lucerne, et de Zurich à Lausanne, toujours en présence des autorités locales comme par exemple le Président de la Ville de Berne.



COMMUNICATION

Une présence toujours plus importante

L'année 2020 a été synonyme pour SOS MEDITERRANEE d'une professionnalisation de notre communication. Nous avons eu la chance d'être accompagnés par une agence de renom, Publicis, qui a créé deux campagnes à coûts très réduits. La campagne d'été a été diffusée en ligne et sur des affichages dans les villes les plus importantes du pays. La campagne d'hiver a, quant à elle, été diffusée exclusivement en ligne.

Si ces deux campagnes n'ont pas eu l'impact espéré d'un point de vue de la collecte de fonds, elles nous ont permis une très belle visibilité et de bénéficier des conseils d'un œil externe et expert sur notre communication.

Un effort majeur a également été fourni sur les relations avec la presse, particulièrement en Suisse romande, pour assurer un meilleur lien avec la société civile. De la qualité de ces relations dépend notre présence dans les médias, et donc notre capacité à informer sur la situation en mer Méditerranée et nos actions. Déployer un tel effort en Suisse alémanique est l'un des principaux projets de 2021.

Notre présence en ligne a elle aussi crû de manière importante, encouragée par les dispositions qu'il a fallu prendre face à la COVID-19 qui nous a privé de nos canaux de communication habituels (rencontres, conférences, etc).



63 événements

6 partenariats

38'851 personnes sensibilisées

55'000 CHF récoltés

394 élèves formés

PLAIDOYER

A la recherche d'un nouveau partenaire

Suite au départ de notre partenaire médical et financier MSF, une partie importante de notre activité a été consacrée à la recherche de nouveaux partenaires opérationnels et financiers. Des pistes très sérieuses sont maintenant à l'étude et nous espérons pouvoir signer des contrats dès la première partie de l'année 2021.

Réorganisation sur le bateau et à terre

Le départ de MSF a également impliqué de revoir notre organisation. Les activités médicales et de protection sont maintenant internalisées, ce qui a impliqué des recrutements, mais également tout un travail de réorganisation de notre propre équipe sur le bateau.



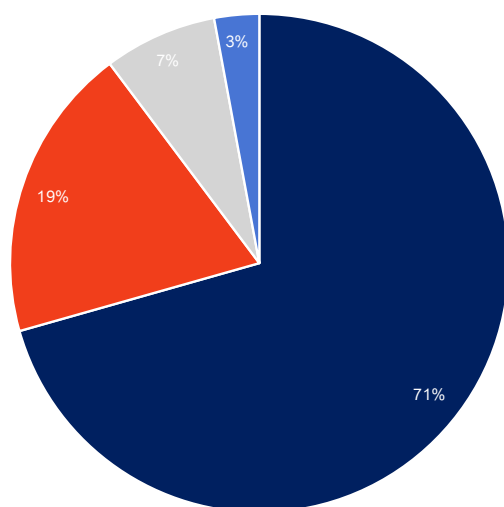
Plus généralement, des discussions ont été entreprises sur la structuration de la gouvernance de notre jeune association composée d'un réseau de quatre sections (France, Allemagne, Italie et Suisse), ce qui est essentiel pour pérenniser notre action, s'assurer que les bonnes décisions soient prises à chaque étape de notre développement, et maximiser l'utilisation de nos ressources humaines et financières.

BILAN FINANCIER

Hippolyte / SOS MEDITERRANEE

RÉPARTITION DES RESSOURCES

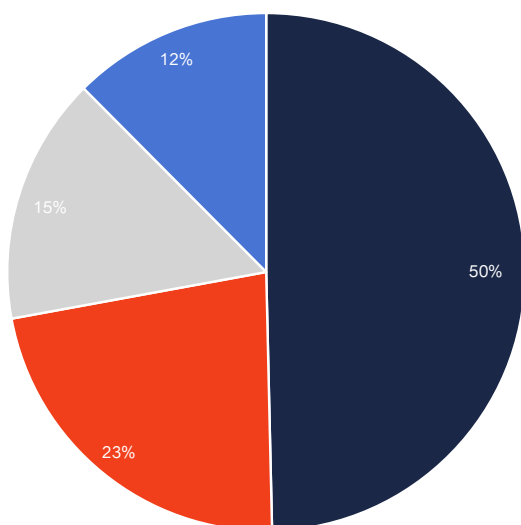
(Total : 1'266'572 CHF)



- Dons privés : 894'306,99.-CHF (71%)
- Dons associations & Fondations : 242'510,16.-CHF (19%)
- Dons institutionnels : 92'886,8.-CHF (7%)
- Dons entreprises : 36'867,56.-CHF (3%)

RÉPARTITION DES DÉPENSES

(Total: 906'554 CHF)



- Participation directe aux opérations maritimes : 450'000.-CHF (50%)
- Sensibilisation, mobilisation et communication : 203'777,55.-CHF (23%)
- Administration et autres charges : 139'873,01.-CHF (15%)
- Recherche de fonds : 112'903,60.-CHF (12%)

Ressources humaines (au 31.12.2020) : 7 salarié.e.s (6 ETP) en Suisse

MERCI

aux milliers de personnes qui rendent possible l'action de **SOS MEDITERRANEE** Suisse et le sauvetage de vies humaines en mer Méditerranée centrale.

C'est grâce à vous que nous sommes en mer.
Ce bateau est le vôtre, cette association est la vôtre.

SOS MEDITERRANEE



SOS MEDITERRANEE SUISSE
CP 2039
1211 Genève 1

www.sosmediterranee.ch
contact.ch@sosmediterranee.org

MEMBRES COMITÉ

SOS MEDITERRANEE SUISSE

Richard Watts (Président) : Fondateur en 2008 de HR Maritime, spécialiste maritime et du commerce international. Par l'intermédiaire de sa société, il fournit une gamme de services de conseil à l'industrie maritime ainsi que des cours de formation en collaboration avec diverses institutions et directement pour les entreprises.

Alexandra Calmy (Vice-Présidente) : Professeure associée au Département de médecine et Vice-Doyenne en charge de la médecine internationale et humanitaire de l'Université de Genève. Elle est très engagée au niveau international et collabore notamment avec Médecins sans Frontières depuis 1994. Elle dirige une des commissions d'évaluation de l'Agence nationale française de recherche sur le sida et les hépatites (ANRS) et est membre du groupe d'élaboration des recommandations de prise en charge du VIH/Sida à l'OMS depuis 2001.

Stefan Manser-Egli (Secrétaire) : Assistant et doctorant en études transnationales à l'Université de Neuchâtel, il est également « Policy Fellow Migration » à FORAUS et co-auteur du livre « Neuland – Schweizer Migrationspolitik im 21. Jahrhundert » et d'une proposition de réforme pour le système de Dublin. Il est aussi membre du conseil d'administration du mouvement Opération Libero et de l'organisation suisse de défense des droits humains humanrights.ch.

Samia Hurst (Membre) : Bioéthicienne et médecin, consultante du Conseil d'éthique clinique des HUG, responsable de l'Unité d'éthique clinique du CHUV, et directrice de l'Institut Ethique, Histoire, Humanités (IEH2) à la Faculté de médecine de Genève, ses recherches portent sur les enjeux éthiques de la pratique clinique, de la recherche et des politiques de santé, en particulier les questions touchant à l'équité et à la protection des personnes vulnérables.

Dick Marty (Membre) : Ancien procureur général du canton du Tessin, député au Conseil des États pendant seize ans, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour laquelle il a mené différentes enquêtes qui l'ont fait connaître sur la scène internationale.

Adina Rom (Membre) : Fondatrice et PDG de Policy Analytics (visant à accroître l'impact social des entreprises grâce aux données) et directrice exécutive d'ETH4D (initiative de l'ETH visant à développer des innovations répondant aux défis mondiaux et éduquer les futurs leaders en matière de développement durable).

ILS NOUS ONT SOUTENUS EN 2020



Ville de Lausanne



images3





Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

L'Association SOS Méditerranée, Suisse

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association SOS Méditerranée, Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier,
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 08 février 2021

AG/ag - 100520 ROR - 5 ex.

Annexes : - comptes annuels (bilan total CHF 530'971,31 compte de résultat, annexe)

SOS MEDITERRANEE
GENEVE

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF	2020 CHF	2019 CHF
Caisse	-	140.00
PostFinance CHF	501'524.10	243'969.54
PostFinance EUR	-	-
Liquidités	501'524.10	244'109.54
Créances résultant de la vente	-	-
Assurances sociales	1'055.00	1'055.00
Autres créances court terme	1'055.00	1'055.00
Stocks et travaux en cours	-	-
Charges payées d'avance	148.70	-
Produits à recevoir	27'166.51	-
Actifs de régularisation	27'315.21	-
Total actif circulant	529'894.31	245'164.54
Garantie	-	-
Immobilisations financières	-	-
Participations	-	-
Participations	-	-
Mobilier	-	-
Matériel informatique	1'077.00	1'615.50
Immobilisations corporelles	1'077.00	1'615.50
Goodwill	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-
Total actif immobilisé	1'077.00	1'615.50
TOTAL ACTIF	530'971.31	246'780.04

BILAN AU 31 DECEMBRE

PASSIF	2020 CHF	2019 CHF
<i>Créanciers</i>	-	-
<i>Créanciers c.t. portant intérêts</i>	-	-
Charges sociales à payer	806.30	4'446.95
<i>Autres dettes à court terme</i>	806.30	4'446.95
Charges à payer	2'718.92	1'500.00
Produits reçus d'avance	-	-
<i>Passifs de régularisation</i>	2'718.92	1'500.00
Total capitaux étrangers c.t.	3'525.22	5'946.95
<i>Créanciers l.t. portant intérêts</i>	-	-
Emprunt SOS Méditerranée France	-	108'600.00
<i>Autres dettes à long terme</i>	-	108'600.00
<i>Provisions</i>	-	-
Total capitaux étrangers l.t.	-	108'600.00
Résultat reporté	132'233.09	119'717.90
Résultat de l'exercice	395'213.00	12'515.19
<i>Réserves facultatives / résultats</i>	527'446.09	132'233.09
Propres parts	-	-
<i>Propres parts du capital</i>	-	-
Total capitaux propres	527'446.09	132'233.09
TOTAL PASSIF	530'971.31	246'780.04

COMPTE DE RESULTAT
du 1er janvier au 31 décembre

	2020 CHF	2019 CHF
Dons privés	838'569.35	188'124.89
Don SOS Med France	108'600.00	-
Dons fondations / associations	133'910.16	113'150.00
Dons / institutionnels	92'886.80	51'800.00
Dons entreprises	36'867.56	10'647.90
Dons événements	55'737.64	147'496.32
Cotisations	4'580.00	7'130.00
Produits nets	1'271'151.51	518'349.11
Charges publicitaires	29'633.50	27'570.60
Charges événements / projets	2'540.65	15'851.37
Charge de formation	-	1'030.00
Contribution directe aux opérations de sauvetage	450'000.00	65'000.00
Charges d'exploitation	482'174.15	109'451.97
Salaires bruts	351'720.86	316'726.58
Charges sociales	48'652.51	41'341.05
Frais participation réseau	1'444.18	2'766.71
Commission IS	-326.44	-204.59
Charges de personnel	401'491.11	360'629.75
Location	14'671.20	7'974.55
Assurances, droits et taxes	327.50	429.90
Charges d'administration et d'informatique	6'898.40	17'462.47
Charges de publicité	150.00	8'383.18
Autres charges d'exploitation	22'047.10	34'250.10
Amortissements immobilisations corporelles	538.50	538.50
Amortissements	538.50	538.50
Frais de banque	303.30	963.60
Variation de change	-	-
Charges et produits financiers	303.30	963.60
Produits/charges hors exploitation	-	-
Charges et produits hors exploitation	-	-
Produits exceptionnels	30'615.65	-
Charges et produits exceptionnels	30'615.65	-
ICC et IFD	-	-
Impôts directs	-	-
Bénéfice ou perte de l'exercice	395'213.00	12'515.19

Tableau de financement au 31 décembre 2020

	2020 CHF	2019 CHF
A. Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	395'213	12'515
Amortissements d'immobilisations corporelles	539	539
Dotations / (Dissolution) de provisions	0	0
	<hr/>	<hr/>
Capacité d'autofinancement	395'752	13'054
(Augmentation)/Diminution créances	0	(1'055)
(Augmentation)/Diminution produits à recevoir	0	0
(Augmentation)/Diminution actifs transitoires	(27'315)	129
Augmentation/(Diminution) capitaux étrangers à court terme	(3'641)	4'447
Augmentation/(Diminution) passifs transitoires	1'219	(14'619)
	<hr/>	<hr/>
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	366'015	1'956
 B. Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	 0	 (2'154)
(Augmentation)/Diminution immobilisations	0	(2'154)
 C. Flux de fonds provenant de l'activité de financement	 (108'600)	 108'600
(Augmentation)/Diminution dettes à long terme	(108'600)	108'600
	<hr/>	<hr/>
Augmentation/(Diminution) des liquidités	257'415	108'402
	<hr/>	<hr/>
Variation de trésorerie (contrôle)		
Liquidités au 1er janvier		
Liquidités au 31 décembre	244'110	135'708
	501'524	244'110
	<hr/>	<hr/>
	257'415	108'402
	<hr/>	<hr/>

Tableau de variation du capital au 31 décembre 2020

	2020 CHF	2019 CHF
Capital au 1er janvier	132'233.09	119'718
Résultat de l'exercice	<u>395'213.00</u>	<u>12'515.19</u>
TOTAL DES FONDS PROPRES AU 31 décembre	<u><u>527'446.09</u></u>	<u><u>132'233.09</u></u>

SOS MEDITERRANEE

GENEVE

1) Association

SOS MEDITERRANEE Suisse, est une association au sens des articles 60 et suivants du code civil.

Son siège est situé c/o Madame Caroline Abu Sa'Da - Rue de Cornavin 3 - 1201 Genève

Elle a pour buts :

Sauver des vies, par le sauvetage de gens en mer et par les traitements médicaux d'urgence à bord de bateaux de sauvetage; protéger et accompagner, par des soins médico-psychologiques à bord et par la transmission à des institutions d'information et de soutien en Europe

2) Composition du comité

Président : M. Richard Watts
Vice-Présidente : Mme Alexandra Calmy
Trésorier : M. Stefan Manser-Eggli
Membres élus (es) : Mme Adina Rom
Mme Samia Hurst
M. Dick Marty

3) Statut fiscal

L'Association est exonérée de l'impôt cantonal et communal.

4) Révision des comptes

A. GAUTIER, Société Fiduciaire SA, rte des Jeunes 9, 1227 Les Acacias

5) Parties liées

- SOS MEDITERRANEE France

6) Principes comptables

a. Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de SOS MEDITERRANEE Suisse ont été établis conformément aux statuts et aux dispositions applicables du Code des obligations.

b. Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

SOS MEDITERRANEE

GENEVE

c. Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges sociales et des produits sur l'exercice concerné.

d. Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du boucllement.

e. Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Remarque

Des travaux sont en cours afin de permettre à l'Association SOS Méditerranée Suisse de présenter ses états financiers en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) dans le but d'obtenir le label ZEWO, soit les dispositions certifiant la qualité des organismes d'utilité publique

8) Autres informations

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant